N°23
JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2022

Hospitaliers

LE JOURNAL
QUI DÉCRYPTE L'ACTUALITÉ
DE VOS ÉTABLISSEMENTS
DE SANTÉ

Les prises en charge s'enrichissent malgré la cyberattaque

BAR-LE-DUC FAINS-VÉEL
HAUTE-MARNE
JOINVILLE
MONTIER-EN-DER
SAINT-DIZIER
VERDUN SAINT-MIHIEL
VITRY-LE-FRANÇOIS
WASSY

Edito

Jérôme GOEMINNE
Directeur Général du GHT Cœur Grand Est

Dr Jean-Pascal COLLINOT
Président du Collège Médical du GHT Cœur Grand Est

Céline LAROCHE,
Coordonnatrice Générale des Soins du GHT Cœur Grand Est

Les crises se succèdent. Après plusieurs vagues d'usagers touchés par la COVID puis une cyber attaque, les difficultés de recrutements s'accentuent dans nos établissements comme dans toute la France. ***Si nos métiers hospitaliers sont parmi les plus beaux et passionnants au monde, ils sont aussi parmi les plus difficiles ces dernières années. Nous tenons à vous remercier pour la résilience dont vous faites preuve pour permettre la continuité de l'accueil et de la prise en charge de nos patients,*** *de tous les patients H24 et 365 jours par an, ce qui distingue l'hôpital public des autres acteurs en santé.*

La cyber attaque a mis nos fonctionnements à rude épreuve. ***La décision de nous couper des réseaux internet nous a permis de sauvegarder et de protéger l'intégralité de notre système d'information.*** *Mais il a fallu faire preuve d'abnégation, une fois de plus, pour adapter nos procédures et se réorganiser dans cette tempête. Bravo à tous, et particulièrement à l'équipe de la Direction du Système d'Information, pour votre mobilisation. Le retour à une situation normale se fera progressivement jusque septembre 2022. Il faudra toutefois mettre en place des infrastructures neuves pour garantir un risque zéro dans les années à venir.*

A peine remis de la cyber attaque, nous voilà collectivement confrontés à un été caniculaire dans un contexte de pénurie de main d'œuvre dans l'ensemble de nos métiers. ***Nous mettrons tout en œuvre pour trouver le juste équilibre entre garantie des conditions de travail et offre de soins pour nos usagers.*** *A cet effet, tous les dispositifs nationaux existants, comme le doublement de la rémunération des heures supplémentaires, seront actionnés pour reconnaître et valoriser votre investissement.*

Ces crises successives et les difficultés inhérentes, nous ont permis de démontrer de façon indéniable la force de notre collectif. *Aujourd'hui, nous devons continuer notre chemin de l'amélioration et du progrès continu des soins dans notre pays et sur notre territoire. Avant ces difficultés, nous étions habitués à ce qui ne fonctionnait pas ou mal, sans mettre en exergue la qualité offerte par le service public hospitalier à tous nos concitoyens, que ce soit par exemple en termes d'investissement, de reste à charge zéro ou de prises en charge innovantes.*

Pour cet été, notre collectif hospitalier public répondra présent et continuera à travailler à des soins toujours améliorés sur notre territoire.

Merci à tous

Le GHT Cœur Grand Est en cyberconfinement à la suite d'un piratage informatique

La cyberattaque a consisté à copier des données numériques essentiellement administratives.

Le dossier patient informatisé ayant été épargné, la prise en charge des patients a pu être maintenue sur l'ensemble des établissements du GHT.

Toutefois, la situation demande à l'ensemble des agents, aux partenaires et prestataires du GHT une grande capacité d'adaptation pour faire face à ces conditions inédites.

Retour sur la cyberattaque, ses impacts et le travail réalisé pour un retour à la normale progressif et sécurisé.

14 avril

Le pirate s'est introduit sur le réseau informatique du GHT Cœur Grand Est, puis a accédé au système d'information de chaque établissement.

Le 19 avril, le GHT a été informé par les autorités de la vente de données administratives lui appartenant sur le Dark Web. Le prix était fixé à 1,3 M$ en crypto monnaie. Un message laissé dans notre système d'information nous proposait d'avoir la priorité pour cette vente.

Le GHT Cœur Grand Est a fait le choix de ne pas payer. Le paiement ne garantit en rien la récupération des données et peut même inciter l'auteur ou d'autres cyberpirates à perpétrer une nouvelle attaque sur un "bon payeur".

19 avril

Alerte de la cellule nationale de veille

CELLULE HEBDOMADAIRE

Directions GHT
+ Pôles Territoriaux

CELLULE QUOTIDIENNE

Direction GHT
+ encadrement Direction des Système d'Information (DSI) du GHT
+ Direction de la Protection des Données du GHT (DPDSI)
+consultants

20 avril

Coupure d'internet sur l'ensemble du GHT

Dès le lendemain de l'alerte par la cellule nationale de veille, le GHT Cœur Grand Est a coupé tous les liens internet entrants et sortants sur l'ensemble des établissements. Une décision prise afin de stopper l'attaque et **éviter une contamination vers d'autres hôpitaux, prestataires ou partenaires.**

MOBILISATION DES
34 agents des DSI et DPDSI + 2 consultants

Mise en place immédiate de 2 Cellules de crise

Cellule de crise GHT

Prioriser les efforts et les actions à mener
pour permettre le fonctionnement des établissements

Cellule de crise CYBER

Retracer et fournir les infos à la cellule de crise GHT
Mettre en œuvre les décisions, permettant la mise en place de modes dégradés et le retour à la normale.
Gérer les relations avec l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI)
Accompagnement par un prestataire spécialisé dès le samedi 23/04

DIAGNOSTIC et impacts

*Active Directory : Système central de gestion des comptes, des ressources (ordinateurs, serveurs, imprimantes,...) et des droits sur lequel s'appuie toute la construction d'un système d'information

10 serveurs AD* attaqués

3 500 PC potentiellement contaminés

700 serveurs logiciels potentiellement contaminés

Un impact sur l'ensemble des métiers de l'hôpital

La cyberattaque a eu un impact sur l'exercice quotidien de l'ensemble des agents du GHT Cœur Grand Est. Survenue au lendemain des multiples crises COVID, chacun d'entre eux a une nouvelle fois fait preuve d'une remarquable adaptabilité. La prise en charge des patients a ainsi pu être assurée sur l'ensemble des sites du GHT.

Au lendemain de l'attaque, la DSI accompagnée par un prestataire spécialisé a débuté l'investigation de l'ensemble du système informatique du GHT. Cette étape de remédiation est cruciale. Elle a pour but de détecter et de corriger les brèches du système et d'accompagner la DSI dans le mise en œuvre de nouvelles pratiques de sécurité.

Actions CORRECTIVES

Nettoyage des serveurs

Déploiement d'un anti-virus nouvelle génération

ACTIONS COR

Dès la décision prise de couper les flux internet, la cellule de crise GHT s'est attelée à répertorier les répercussions potentielles ou avérées dans les établissements service par service.

Tous ont été impactés de façon plus ou moins importante, à titre d'exemple :

Pour l'organisation des Soins :

- Accès à l'information lors des astreintes pour les médecins
- Accès aux boîtes mail APICRYPT
- Sécurisation du dépôt de sang
- Accès aux résultats de biologie ou d'imagerie
- Utilisation des outils de téléexpertise avec les CHU

Pour la gestion des Ressources Humaines :

- Versement des paies
- Déclarations sociales nominatives

Pour les Travaux et la Logistique :

- Factures et commandes
- Téléassistance et télésurveillance

Pour les Finances :

- Flux de facturation des recettes
- Demandes de remboursements des Autorisations Temporaires d'Utilisation nominatives (ATU)

Des actions correctives ont été établies et priorisées par le cellule de crise GHT.

Mardi 3 mai le GHT a reçu la visite de Mme Virginie CAYRÉ, Directrice Générale de l'ARS Grand Est.

Un point de situation sur la cyberattaque lui a été présenté.

Mme CAYRÉ a apporté son soutien à toutes les équipes et a salué l'adaptablilité et la mobilisation dont les professionnels ont fait preuve face à cette crise.

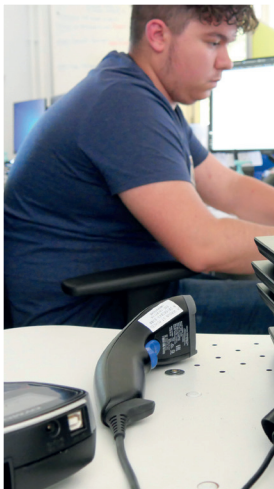

rentrée 2022

fin 2022

CLÔTURE des actions correctives

Centralisation vers un serveur unique

1 serveur AD GHT «propre»

3 500 PC formatés avec la dernière version OS

700 serveurs «propres»

RECTIVES SUR L'ENSEMBLE DU SYSTÈME INFORMATIQUE

Réouverture des flux internet,

d'importants travaux de mise en sécurité sont nécessaires avant de pouvoir l'envisager

À ce jour, un certain nombre de flux techniques sécurisés prioritaires ont d'ores et déjà été rétablis. Le retour à la normale de l'ensemble des flux entrants et sortants se fera progressivement durant l'été pour être totalement effectif d'ici la rentrée.

Des solutions mises en place pour maintenir les communications internes et externes

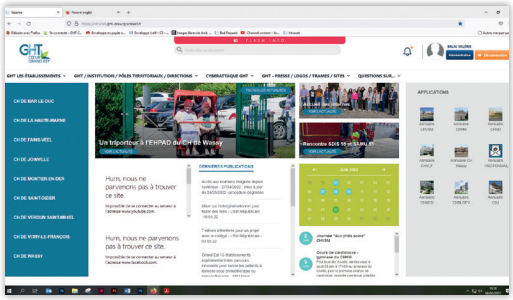

Mise à disposition de 330 ordinateurs portables et création de 450 adresses Protonmail pour rétablir les échanges sécurisés avec l'extérieur

Créées au format @ghtcge.fr, elles rétablissent l'identité institutionnelle dans les communications extérieures. Elles permettent également de rétablir les échanges inter-établissements entre adresses Protonmail.

Pour accéder à cette messagerie, des ordinateurs portables équipés de clés 4G sont déployés par les services informatiques.

Chaque jour, les informaticiens de la DSI configurent et mettent à disposition 10 à 15 ordinateurs sur le GHT

Déploiement d'un intranet GHT pour une meilleure diffusion de l'information intra et inter-établissements

S'il était en cours d'élaboration par la DSI et le service de la communication, sa structure a été totalement repensée pour répondre au plus vite à la situation.
La mise en place de ce nouvel espace de communication permettra d'informer plus aisément sur la cyber attaque et rétablira du lien inter-établissements.

Pensé pour faciliter l'accès à l'information institutionnelle des professionnels, l'intranet a pour vocation de perdurer après la cybercrise. Il évoluera au fil du temps et s'enrichira de nouvelles rubriques et applications pour devenir un outil du quotidien.

EHPAD DE THIÉBLEMONT-FARÉMONT

La TOVERTAFEL a été installée en début d'année 2022, à l'Unité Alzheimer de l'EHPAD de Thiéblemont. Ce projet, initié par Laëtitia BELOTTI-PUISSANT, ergothérapeute, et Léa LIOTIER, psychologue, s'inscrit dans le projet de maintien de l'autonomie de l'établissement.

Installation d'une table magique à Thiéblemont pour favoriser l'autonomie

Un boîtier fixé au plafond projette des animations lumineuses sur une table avec lesquelles les résidents interagissent par le toucher grâce à des capteurs infrarouges.

Durant la séance, les objets colorés répondent aux mouvements des mains et des bras, ainsi les résidents jouent avec la lumière.

Trouver des coccinelles sous les feuilles, faire un match de football, éclater des bulles de savon, nourrir des poissons sont autant d'activités proposées par la table magique.

Ce projet a pour but de stimuler les résidents présentant des troubles cognitifs modérés à sévères, en perte d'autonomie et atteints de la maladie d'Alzheimer.

Les séances permettent de briser l'apathie et de favoriser la motricité, tout en réactivant une activité cérébrale. Elles encouragent les interactions sociales et rapprochent les résidents de leur environnement. Elles ont aussi la faculté de rappeler des souvenirs heureux comme des promenades dans la nature, des parties de pêche... Avant le coucher, des jeux plus calmes et accompagnés d'une musique douce, apaisent les tensions et les anxiétés nocturnes. Ils canalisent également les résidents qui ont tendance à déambuler.

Ce nouvel outil est apprécié tant par les résidents que par les soignants. Il est d'ailleurs en projet de faire participer des familles lors de séances, afin de favoriser les interactions.

Laëtitia BELOTTI-PUISSANT,
Ergothérapeute

« Nous avons mis en place une grille d'observation pour évaluer la participation, l'état émotionnel des résidents avant, pendant et après la séance et ainsi adapter au mieux l'activité à chaque résident. »

Aurore NARCY,
Aide-Soignante

« Les jeux sont très variés et stimulent tous les sens. Il y a toujours une activité disponible quel que soit le degré d'évolution de la pathologie du résident. »

CH WASSY

A Wassy les résidents profitent des beaux jours en triporteur

Les résidents de l'EHPAD du CH de Wassy disposent depuis le 1er juin d'un drôle de véhicule ! Ce triporteur peut embarquer deux voyageurs le temps d'une balade. Confortablement installés aux premières loges, les résidents peuvent ainsi redécouvrir des endroits familliers de Wassy et réveiller leurs souvenirs.

Cette initiative a été portée par Solange FATALOT et Léa CLAUSTRAT, toutes deux travaillent au sein de l'EHPAD et sont membres de l'association "Elder's care Prenons soin de nos aînés".

D'un montant de 9000 euros, le projet a été rendu possible grâce à la participation financière de l'hôpital, de la mairie de Wassy, de la fondation Norauto de Saint-Dizier, du Crédit Agricole de Wassy, de l'Andra, ainsi que des dons de particuliers, notamment par le biais de la cagnotte en ligne.

Une seconde étape serait d'inviter des familles ou encore d'instaurer une expérience intergénérationnelle avec la participation d'élèves d'écoles primaires lors des promenades, pour encore plus de chaleur, de convivialité et de partage.

De nouvelles prises en charge en Urologie

Au CH de Verdun Saint-Mihiel

Chirurgie mini-invasive en cancérologie urologique et néphrologique

Le Dr AMRI, urologue, vient de mettre en place une nouvelle activité de traitement des cancers par voie laparoscopique au CH de Verdun Saint-Mihiel. Cette technique chirurgicale mini-invasive permet, par une petite incision de la paroi, d'observer l'intérieur de la cavité abdominale et d'intervenir directement sur la tumeur. Cette méthode innovante comporte de nombreux avantages.

Pour le patient, l'usage de cette technique réduit la perte sanguine, limite les complications et diminue la durée de convalescence. Elle apporte également un réel bénéfice esthétique.

Pour le chirurgien, la cœlioscopie offre une meilleure vision de site opératoire donc une meilleure précision chirurgicale. De plus, cette technique n'est pas plus chronophage qu'une intervention traditionnelle !

Le service souhaite étendre l'usage de cette technique à d'autres prises en charge. Une néphrectomie par voie laparoscopique a d'ores et déjà été pratiquée et la prostatectomie par cœlioscopie est en projet.

Afin de proposer ces prises en charge, les professionnels du bloc et d'anesthésie se sont formés à de nouvelles pratiques. Des protocoles standardisés ont été élaborés pour définir la position opératoire, le protocole thérapeutique, le protocole opératoire et les suites opératoires.

Pour développer cette activité, le Dr AMRI avec l'aide du Dr BUDA a pu compter sur le soutien de ses confrères de chirurgie A, les Dr CHARIFI, chef de service, et Dr HARB, urologue, ainsi que du Pr LARRÉ, chef du service d'urologie du CHU de Reims.

Au CH de Saint-Dizier

Une colonne laparoscope 3D

Le pôle de chirurgie s'est doté d'une colonne dernière génération de cœlioscopie haute définition 3 dimensions. Il permet des vues avec perception de la profondeur en améliorant la coordination des gestes.

Ce nouveau dispositif, moins invasif, améliore la précision chirurgicale et facilite l'ergonomie de manipulation des pinces. Ce gain de dextérité rend les gestes plus efficaces, notamment les plus complexes, comme ceux réalisés dans le cadre des cancers urologiques.

Il permet également une durée d'intervention plus courte et limite donc les risques opératoires pour le patient.

La colonne est utilisée dans de nombreuses spécialités chirurgicales comme l'urologie, la gynécologie, le viscéral et la gastro entérologie.

Sa facilité d'utilisation et sa qualité d'image réduisent la courbe d'apprentissage des internes et des jeunes chirurgiens.

De nouvelles prises en charge de l'incontinence urinaire masculine

Le service d'urologie du Dr BOUHLEL propose désormais deux types d'interventions pour lutter contre l'incontinence urinaire masculine, notamment survenue en post opératoire après une intervention chirurgicale sur la prostate.

Ces interventions permettent d'améliorer le confort du patient et change considérablement son quotidien. La prise en charge chirurgicale dépend de l'importance des fuites urinaires. Ces dernières sont évaluées au préalable par des examens spécifiques.

Si l'incontinence urinaire est modérée, il sera proposé la pose de bandelettes sous urétrale masculine. Cette intervention a pour but de réaliser une compression au niveau de l'urètre.

En cas d'incontinence plus sévère, il sera alors recommandé la pose d'un sphincter urétral artificiel. Ce système se compose de trois parties :

- Une manchette gonflable placée autour de l'urètre qui le comprime pour stopper l'urine.
- Une pompe, activée par le patient entraîne l'ouverture de la manchette pour vider la vessie.
- Un ballonnet qui régule la pression.

1er établissement Lorrain autorisé Maastricht III pour tous les organes

Le 30 mars 2022, le CH de Verdun Saint-Mihiel a obtenu l'autorisation de l'Agence Régionale de Santé et de l'Agence de Biomédecine pour l'activité de prélèvement d'organes sur donneurs décédés après arrêt circulatoire de la catégorie Maastricht III. Le CHVSM devient le 48ème établissement français autorisé et rejoint le cercle très fermé (moins d'une vingtaine) des établissements non universitaires en faisant partie. Une marque de confiance envers l'établissement et ses équipes qui ont su démontrer leur capacité à mener cette activité complexe et innovante. Rencontre avec l'Unité de Don et Prélèvement d'Organes et de Tissus (UDPOT).

Pourquoi développer le protocole Maastricht III au CHVSM ?

L'UDPOT : *Le protocole Maastricht III donne l'opportunité d'augmenter le nombre de donneurs potentiels en rendant possible le don d'organes après la mort dans le cadre d'une limitation thérapeutique (LAT). Jusqu'à maintenant, les prélèvements réalisés au CHVSM concernaient uniquement les patients en état de mort encéphalique. C'est-à-dire des patients dont le cerveau est détruit mais dont le cœur bat toujours au moment d'aller au bloc opératoire en vue du prélèvement d'organes. Le protocole Maastricht III rend possible le prélèvement d'organes chez des patients décédés après arrêt circulatoire suite à une LAT en réanimation. On parle donc de patients dont le coeur a cessé de battre. Cela nécessite le suivi d'un protocole particulier et l'acquisition d'une certaine technicité afin de préserver les organes.*

Comment se met en place un prélèvement Maastricht III ?

Nous sommes contactés par la réanimation une fois que la décision de LAT a été expliquée et actée avec la famille du patient. Nous respectons un délai avant de nous entretenir avec les proches. Pendant l'entretien, nous recherchons l'éventuelle opposition témoignée du patient au don d'organes. En l'absence d'opposition, nous expliquons la procédure Maastricht III. En l'absence de contre-indication, le don d'organes est confirmé, la LAT est programmée en coordination avec la réanimation, le bloc opératoire, l'UDPOT et les équipes des CHU de Nancy et de Strasbourg avec qui nous travaillons pour le prélèvement d'organes Maastricht III.

La procédure de LAT est réalisée en Réanimation. La date et l'horaire sont décidés en accord avec la

famille qui peut être présente jusqu'au décès du patient. Après une période de no touch de 5 min après l'arrêt du pouls artériel du patient, une canulation artérielle et veineuse est mise en place par le réanimateur pour maintenir la perfusion sanguine des organes abdominaux.

Un protocole Maastricht III a-t-il été mis en œuvre depuis l'autorisation ?

Nous avons déjà eu deux situations relevant du protocole Maastricht III.

Pour la première, nous avons engagé la procédure. Tout s'est déroulé conformément à la procédure établie. La collaboration avec le service de réanimation et d'imagerie s'est très bien passée. Malheureusement, le prélèvement d'organes n'a pas pu aboutir du fait d'une défaillance d'organe . Le non-prélèvement fait partie des aléas de l'activité du prélèvement d'organes. C'est tout de même une réussite partielle. On retient la réussite technique de la mise en place de la procédure et le dépassement de l'appréhension liée à la première réalisation. Il y a évidemment de la déception, celle de ne pas être allé au bout pour la famille et les receveurs... Mais nous savons que ce que nous avons écrit est réalisable donc on y arrivera !

Pour la deuxième situation, le patient avait témoigné son opposition au don d'organe de son vivant. Il a donc simplement été recensé.

Reins, Foie, Pancréas, Poumons

Retour sur la mise en place de Maastricht III au CHVSM

Les démarches auprès de l'Agence de Biomédecine et de l'ARS ont été entamées en octobre 2019 avec l'aval des instances et du comité éthique. Le dossier d'autorisation a été travaillé par un comité de pilotage composé de professionnels de plusieurs services du CHVSM. L'objectif initial était une autorisation pour 2020 mais les démarches ont été freinées par le COVID ... La visite d'autorisation s'est déroulée le 3 mars dernier. Le CHVSM a reçu les responsables de l'Agence de Biomédecine en présence des représentants des services partenaires de l'établissement et régionaux (CHRU de Nancy, CHU de Reims, CHU de Strasbourg et CHR Metz-Thionville) de l'UDPOT.

Les projets à venir de l'UDPOT

Pour accompagner l'augmentation de son activité, l'UDPOT s'est vue attribuer un 0.5 ETP supplémentaire financé par l'Agence de Biomédecine. L'UDPOT continue à développer son activité. Prochaine étape, le prélèvement d'épiderme ! L'équipe partira bientôt en formation à Lille, centre de référence de greffe de peau.

La stratégie nationale 2018-2022 définie par le gouvernement afin d'améliorer "le repérage de la prise en charge précoce des troubles et maladies de l'enfant" recommande la mise en place d'un parcours coordonné de bilans et d'interventions précoces pour les enfants de moins de 7 ans.

La Plateforme de Coordination et d'Orientation de la Meuse (PCO-TND 55) vient de voir le jour. Portée par le GHT Coeur Grand Est et soutenue par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est, elle vise a coordonner le parcours de bilans et d'interventions des enfants du département.

Troubles neuro-développementaux de l'enfant de 0 à 6 ans

PCO-TND 55

L'équipe Médicale

Dr A. MOUNZER, pédiatre
médecin coordinateur

Dr H SAYAH, pédiatre
collège médical

Dr H. MAATOUK, Pédopsychiatre
collège médical

Dr F. RATSIMBALISON,
Pédopsychiatre - **collège médical**

L'équipe paramédicale et administrative

Dominique GRETZ
Coordinatrice PCO

Laetitia MARTIN
secrétaire

Pour + d'infos
06 99 77 27 18
ou le 06 99 77 26 75
du lundi au vendredi
de 8h30 à 16h30

En dehors de ces créneaux vous pouvez joindre le :
03 72 85 01 17 de 8h00 à 20h00

Création d'une plateforme Meuse pour coordonner les professionnels de santé et accompagner les familles

Les troubles du neuro-développement (TND) apparaissent dès l'enfance. Ils se manifestent par des troubles de la communication, des interactions sociales, intellectuels, de l'attention, de l'acquisition du langage ou encore de la motricité. Leur détection précoce permet d'éviter le "sur handicap" et d'aider au cheminement vers le diagnostic. **L'objectif de la PCO-TND 55 est de permettre aux enfants et à leur famille d'avoir accès à des évaluations de soins et des interventions le plus tôt possible.**

Un appui pour les acteurs du repérage

La PCO-TND 55 veille à rendre le parcours de l'enfant plus fluide et ce, dès le repérage ou la suspicion des troubles du neurodéveloppement. Pour faciliter l'adressage des enfants, un livret de repérage à compléter par le médecin traitant ou le pédiatre est disponible en ligne. Une fois retourné à la PCO-TND55, **la demande de prise en charge de l'enfant est évaluée sous 15 jours** par le médecin coordinateur de la PCO TND 55.

Structurer et coordonner le parcours de soins de l'enfant avec l'ensemble des acteurs et la famille

Dès validation de la prise en charge de l'enfant, la coordinatrice de parcours entre en relation avec la famille. Au regard des orientations de l'équipe médicale, elle **organise et coordonne le parcours de soins avec l'ensemble des professionnels libéraux et des structures médico-sociales et sanitaires** partenaires de la PCO-TND 55. C'est également une ressource pour la famille qu'elle **accompagne dans le parcours des enfants et qu'elle soutient dans l'aboutissement du projet de soins.**

Développer des partenariats avec les professionnels libéraux de santé de Meuse

La plateforme travaille avec divers professionnels de santé libéraux conventionnés (pédopsychiatres, pédiatres, orthophonistes...) et non conventionnés (psychologues, neuropsychologues, psychomotriciens, ergothérapeutes). Leurs séances s'inscrivent dans le cadre d'un « forfait précoce » et sont **financées intégralement par la PCO sans reste à charge pour les parents**. Les professionnels libéraux souhaitant rejoindre la PCO-TND 55 peuvent contacter la coordinatrice de parcours. Pour aller plus loin dans la coordination et la collaboration, une application de partage des données de santé devrait voir le jour prochainement. Elle permettra à l'ensemble des professionnels de télécharger et de consulter les bilans et les comptes-rendus de leurs petits patients pour encore plus de fluidité.

L'hôpital : un relai de confiance à la disposition des femmes victimes de violences

Renforcement des prises en charge

213 000, c'est l'estimation annuelle du nombre de femmes confrontées à une situation de violence conjugale de quelle que nature que ce soit. Depuis 2015, le plan de mobilisation gouvernemental de la MIPROF* s'efforce d'améliorer et de renforcer les prises en charge des victimes afin de leur garantir des soins et un accompagnement spécialisés.
Les professionnels de santé sont en première ligne dans les prise en charge des victimes de violences intrafamiliales.
C'est dans ce contexte et en étroite collaboration avec les autres acteurs du territoire engagés dans la lutte contre ces violences (associations, forces de l'ordre, magistrats, secteur médico-social) que les professionnels dédiés à cette mission depuis 2015 sur chaque site développent leur prise en charge pour mieux dépister, soigner, protéger et accompagner les victimes.

Une unité dédiée avec possibilité d'hébergement au CH de Verdun Saint-Mihiel

AVIF pour Accueil des Victimes de Violences IntraFamiliales est un dispositif d'accueil médico-social des victimes de violences. **Il offre aux femmes une prise en charge globale et multidisciplinaire coordonnée par une infirmière dédiée.** Dépôt de plainte, consultation médico-légale, consultation spécialisée, entretien avec un psychologue, entretien avec une assistante sociale et rencontre avec les associations sont organisés sur place. Une secrétaire soutient à temps partiel le travail de coordination de la structure.

En plus d'une prise en charge coordonnée et adaptée, les patients dont le retour à domicile leur fait courir un danger immédiat peuvent bénéficier d'un hébergement de courte durée dans une chambre à proximité des urgences du CHVSM. **Cette solution d'hébergement temporaire permet aux victimes d'initier les démarches médicales, sociales et judiciaires en sécurité.**

Véritable unité de recours, l'AVIF est joignable par les professionnels hospitaliers et extra-hospitaliers (professionnels médicaux, paramédicaux, du médico-social, judiciaire, etc.) pour les informer ou les orienter dans la prise en charge des victimes de violences conjugales.

À l'origine de ce dispositif, le groupe de réflexion sur les violences faites aux femmes en place depuis 2017 au CHVSM. Composé de médecins et d'infirmiers urgentistes, ils forment chaque année près de 300 professionnels et étudiants en santé à la détection et l'orientation des victimes de violences.

Une prise en charge globale dans le Service de Santé Publique et Sexuelle au CH de Bar-le-Duc Fains-Véel

Le Service de Santé Publique et Sexuelle (SSPS) du CH de Bar-le-Duc Fains-Véel réunit dans un même lieu, le Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD), la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) et les consultations médico-judiciaires. **Les femmes victimes de violences peuvent ainsi bénéficier d'une prise en charge médicale globale et adaptée en un seul et même endroit.**

Les démarches administratives sont effectuées en service pour simplifier l'accès aux soins et renforcer la confidentialité. La réalisation des dépistages et des prélèvements en service permet de proposer leur réalisation aux femmes venant en consultation médico-judiciaire. Cette organisation a été repensée par les professionnels de santé du SSPS en 2019 afin de **faciliter au maximum le parcours de soins des victimes dès leur admission.**

** Mission Interministérielle pour la Protection des Femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains.*

BRÈVES

Détecter et accompagner les victimes au CH de Saint-Dizier

Le CH de Saint-Dizier a aménagé **un local dédié à l'accueil des femmes victimes.** Ainsi, en parallèle de leur prise en charge médicale, les patientes peuvent bénéficier d'un accompagnement adapté à leur besoin.

Cet espace sécurisant et sécurisé doit favoriser la libération de la parole des victimes. Elles peuvent y **rencontrer en toute confidentialité l'association SOS Femme Accueil** qui se chargera de leur accompagnement et de la coordination de leur prise en charge psychologique, juridique et sociale. Pour faciliter leurs démarches, les forces de l'ordre peuvent se déplacer à l'hôpital. Le local est équipé pour **permettre le dépôt de plainte sur place.**

Depuis début 2022, en complément de ce dispositif expérimental en Haute-Marne, les professionnels du CH de Saint-Dizier sont formés au repérage et à l'accompagnement des victimes de violences.

Structuration de la prise en charge au CH de Vitry-le-François

Pour améliorer la prise en charge des femmes victimes de violence, les professionnels des urgences seront prochainement formés par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles. L'occasion de développer les relations entre les deux structures afin de mieux orienter les victimes.

3 9 19
3919
ARRÊTONS LES VIOLENCES

En décembre : les élections professionnelles dans la fonction publique

En décembre, votez pour élire vos futurs représentants du personnel au Comité Social d'Etablissement (CSE), aux Commissions Administratives Paritaires Locales et Départementales (CAPL et CAPD), à la Commission Consultative Paritaire (CCP).

CH SAINT-DIZIER
CH BAR-LE-DUC FAINS-VÉEL

De nouvelles prises en charge en gynécologie et urologie

Après le retour d'expérience positif du CH de Verdun Saint-Mihiel, les services de gynécologie des CH de Saint-Dizier et de Bar-le-Duc Fains-Véel viennent chacun d'acquérir un laser CO2 pour les traitements uro-gynécologiques.

Le traitement vise à améliorer le bien-être et la qualité de vie des patientes. Il est indolore et facilite le resserrement des tissus. Une à deux séances de laser pratiquées par les médecins gynécologues peuvent être indiquées dans la prise en charge de nombreuses gênes fonctionnelles de la femme telles que les démangeaisons vulvaires, l'incontinence légère à modérée, douleurs pendant les rapports, douleurs pelviennes, descente de vessie et du rectum, éruptions cutanées vulvaires liées au virus HPV (condylome), lésions du col (HPV), sécheresse vaginale, amélioration de certaines cicatrices cutanées.

Cette méthode non invasive est réalisée sans anesthésie ou sous anesthésie locale. Véritable alternative à l'acte chirurgical, il permet d'éviter les traitements lourds sur le long terme.

CH SAINT-DIZIER •
CH HAUTE-MARNE

Et c'est parti !

Depuis début juin, des cours de cardioboxe sont proposés tous les jeudis en fin de journée aux professionnels hospitaliers. Ils sont gratuits et dipensés par Clothilde DEL BEN, coach sportive et infirmière au bloc opératoire.

La séance dure 1h et s'articule en trois temps : échauffements, enchaînements et étirements, le tout en musique ! Elle favorise l'évacuation du stress et l'atténuation des émotions négatives. Convivialité et détente garanties !

Cette activité est proposée dans le cadre du programme *Boxe à l'hôpital*, une initiative de Villa M née en 2020 au plus fort de la crise sanitaire, pour permettre aux soignants de décompresser. Depuis, l'initiative fait son chemin. Les CH de Saint-Dizier et de la Haute-Marne mettent en place cette activité dans le cadre du projet social partagé et de l'amélioration de la qualité de vie au travail.

Le PALMARÈS de Clothilde :
Amateur :
20 combats, 14 victoires
Pro :
3 combats, 3 victoires

Clothide DEL BEN, profession :

Infirmière au bloc opératoire et boxeuse !

Si vous passez à proximité du gymnase du CH de la Haute-Marne les jeudis à partir de 17H00, il y a de fortes chances que vous croisiez Clothilde DEL BEN et ses collègues en plein cours de cardioboxe.

Native de Saint-Dizier, cette boxeuse professionnelle possède le diplôme de coach aéroboxe. Alors quand son entraîneur lui a parlé du projet, Clothilde a tout de suite accepté !

Infos & inscriptions :

03 25 56 83 99

drhchhm@ghtcge.fr

CH VERDUN SAINT-MIHIEL

Journées aux p'tits soins

Les 07 et 08 juin, le centre hospitalier de Verdun Saint-Mihiel proposait des activités bien-être à destination des professionnels en partenariat avec la Mutuelle Nationale des Hospitaliers. Au programme : massages assis et relaxation par réalité virtuelle.

Ces actions sont régulièrement menées dans les établissements du GHT et visent à se développer dans le cadre de l'amélioration de la qualité de vie au travail.

CH BAR-LE-DUC
FAINS-VÉEL

Les joueurs de l'équipe de foot du CH de Bar-le-Duc Fains-Véel ont rechaussé les crampons en septembre 2021 pour représenter fièrement le CHBLDFV au championnat UFOLEP. L'équipe, qui réunit des professionnels et des conjoints de professionnels passionnés de ballon rond, a disputé une vingtaine de matchs contre des entreprises locales.

Si l'équipe a connu quelques années de pause, elle a bien l'intention de poursuivre sa dynamique la saison prochaine !

Mercato d'été !

Avis à tous les agents hospitaliers et leurs conjoints amateurs ou confirmés, passionnés ou curieux !
LE CLUB RECRUTE POUR LA PROCHAINE SAISON !
Pour tout renseignement, contactez
Didier PACCHIN au 06 73 54 13 82

Directeur de la publication : Jérôme GOEMINNE
Responsable de la publication : Valérie BRUN
Conception, rédaction et infographie :
Service de la communication
Tirage : 8 600 exemplaires
Imprimerie : NOVAPRINT
Photos : Service communication
Numéro de dépôt légal en cours

CH BAR-LE-DUC FAINS-VÉEL · CH JOINVILLE · CH MONTIER-EN-DER Sommevoire · CH SAINT-DIZIER Geneviève de Gaulle Anthonioz · CH HAUTE-MARNE · CH VERDUN SAINT-MIHIEL · CH VITRY-LE-FRANÇOIS · CH WASSY